

RÉSULTATS GÉNÉRAUX FISHCAPTURE SUR LA SAÔNE EN 2024

SUIVI DES RÉSULTATS DEPUIS 2021



FEDERATION DEPARTEMENTALE

PÊCHE



FISHCAPTURE



Fédération de Saône-et-Loire pour la Pêche
et la Protection du Milieu Aquatique
123 rue de Barbentane, 71000 MACON

Introduction

Les résultats présentés dans ce document sont issus des données de pêche collectées en 2024, sur la Saône, par les utilisateurs du site Fischapture (www.fishcapture.fr).

Tout au long de l'année 2024, ce sont 25 utilisateurs distincts qui ont participé à la collecte de données de pêche sur la Saône. Aussi, lors de deux concours de pêche aux poissons carnassiers (Tournus et Crêche-sur-Saône), des données concernant uniquement le brochet ont pu être collectées.

Ce document est réalisé pour une communication à destination des usagers du site Fischapture. Pour cela, seuls quelques traitements statistiques sont retenus. Les données de pêche obtenues depuis 2021 ont été comparées.

Les données collectées sur la Seille, la Loire et certains plans d'eau du département feront par la suite l'objet d'un traitement identique.

Le jeu de données étudié

Période d'enquête	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Années 2024
Rivière enquêtée	La Saône en Saône-et-Loire			
Nombre utilisateur	23	30	32	25
Nombre de sortie de pêche	197	197	199	156
Nombre total d'heures pêchées (heure décimale)	744,05	764,58	876,32	634,78
Effort total de pêche en heure décimale*	802,22	797,58	1076,8	684,78

*L'effort de pêche correspond au temps de pêche multiplié par le nombre de canne utilisée lors d'une partie de pêche

Lors de l'année 2024, les 25 pêcheurs utilisateurs de Saône, ont collecté des données de pêche au cours de 156 sorties pour un effort de pêche global de 684,78 heures décimales soit 28 jours, 12 heures et 46 minutes.

Depuis 2021, il s'agit de l'effort de pêche global le plus faible sur la Saône (moins 392 heures par rapport à 2023). Cette baisse de l'effort de pêche en Saône peut s'expliquer par les conditions météorologiques de 2024 qui ont rendu la Saône difficilement pêchable (fort débits) aux moments habituellement opportuns.

Les sorties de pêche enregistrées sur le site au cours de l'année 2024 se sont déroulées sur l'ensemble de l'axe Saône dans le département de Saône-et-Loire. Cependant, certains secteurs proches des zones urbaines ont été plus fréquentés. C'est notamment le cas autour de Mâcon, Tournus et Châlon-sur-Saône. (CF. carte ci-après).

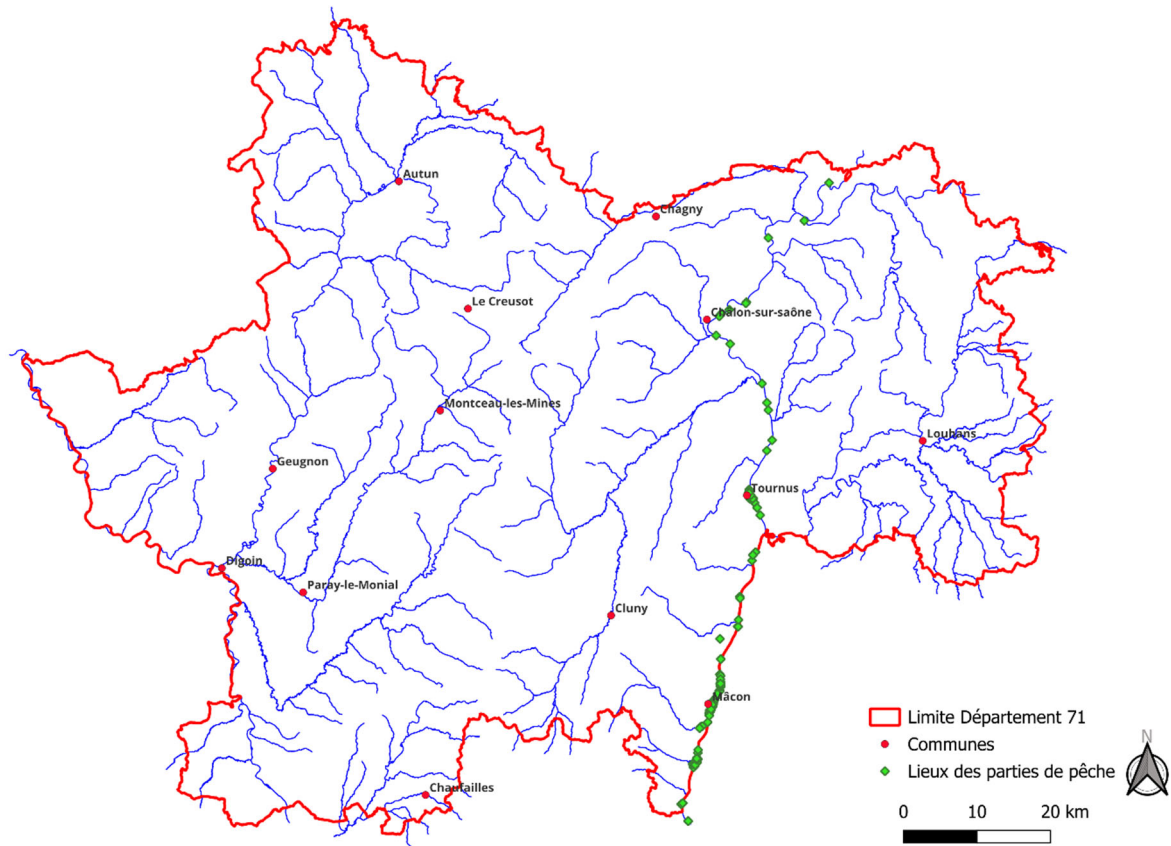


Figure 1: Cartographie des sessions de pêche sur l'axe Saône en 2024, FD71

Effort de pêche/Poissons recherchés

Lors de chaque session de pêche, les utilisateurs renseignent les espèces piscicoles qu'ils recherchent et leurs captures. Ainsi, il est possible de distinguer et d'isoler les sorties de pêche spécifiques à telles ou telles espèces (sandre, brochet, perche) et les parties de pêche dites « bredouilles ».

A partir de là, le nombre de sorties, les efforts de pêches et les « bredouilles » spécifiques à chaque espèce ont pu être calculés.

	Par espèces recherchées						
	Total (toutes sortie)	Brochet	Sandre	Perche	Silure	Aspe	Chevesne
Effort de pêche 2021*	802,22	316,58	239,41	214,48	27,75	4	0
Effort de pêche 2022*	797,58	147,83	217	375,75	39	0	18
Effort de pêche 2023*	1076,58	320,54	280,5	373,51	64,25	28	10
Effort de pêche 2024*	684,78	257,92	182,84	212,02	8	20,25	3,5

En 2024, le brochet est l'espèce pour laquelle l'effort de pêche a été le plus important (38% de l'effort global), puis vient la perche (31% de l'effort global) et le sandre (27% de l'effort global).

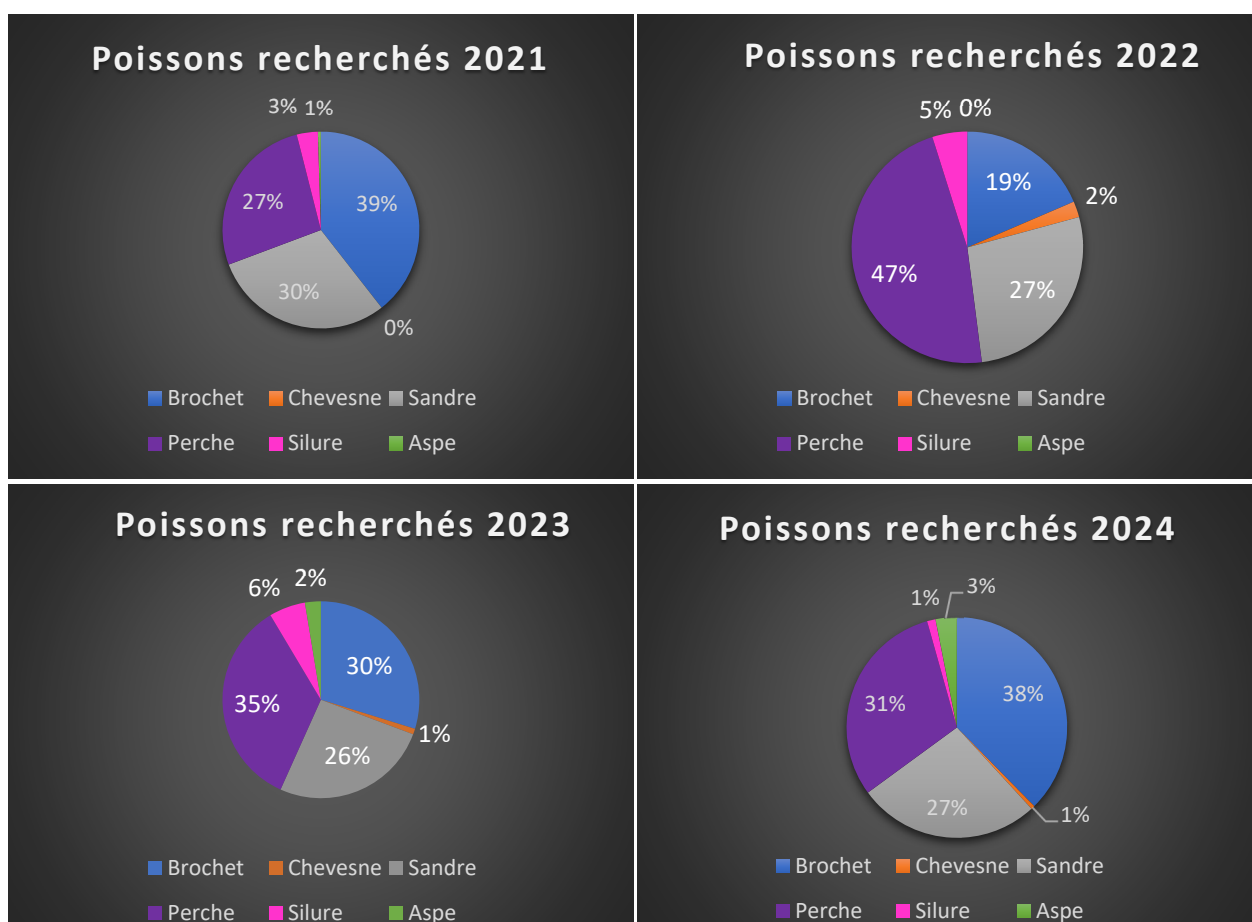


Figure 2: Répartition des efforts de pêche par espèce sur la Saône depuis 2021, FD71

En 2024, comme lors des années précédentes, les pêches du silure et des autres poissons carnassiers (chevesne, aspe et black-bass) sont restées marginales. Elles ne feront donc pas l'objet d'études et de traitement statistiques dans ce dossier

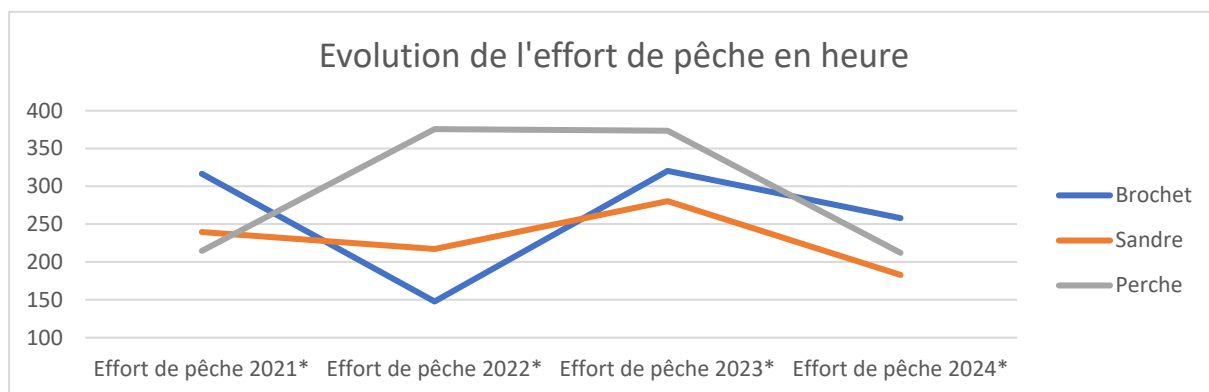


Figure 3: Evolution de l'effort de pêche en heure depuis 2021, FD71

L'effort de pêche consacré au sandre en 2024 est plus faible que lors des 3 années d'enquêtes précédentes. Entre 2023, année où l'effort de pêche au sandre a été le plus fort et 2024, année où l'effort de pêche pour cette espèce a été le plus faible, il y a une diminution de l'effort de pêche spécifique d'environ 97 heures.

Pour ce qui est l'espèce brochet, l'effort de pêche a été fluctuant depuis le début des enquêtes. En 2024, si l'effort de pêche pour cette espèce est légèrement plus faible que les efforts constatés en 2021 et 2023, il est aussi beaucoup plus important que celui constaté en 2022.

Comme pour le brochet, la perche présente des efforts de pêche spécifique fluctuants. En 2022 comme en 2023, les efforts étaient assez similaires et importants (autour de 375 h). En 2021 et 2024, les efforts de pêches consacrés à cette espèce étaient semblables et beaucoup plus faibles (proche de 213 heures).

Les « bredouilles »

	En 2021	En 2022	En 2023	En 2024
Effort de pêche total *	802,22	797,58	1076,8	645,03
Nombre de sorties	197	197	199	153
Nombre de sorties « bredouilles »	84	68	53	38
Effort de pêche bredouille*	294,19	214,1	325,08	156,67
% de l'effort de pêche bredouille	37%	27%	30%	23%

*heure décimale

En 2024, l'effort de pêche « bredouille » représente 23% de l'effort de pêche total (en heure). L'effort de pêche « bredouille » qui jusque-là restait constant est en baisse de 6% par rapport à 2023.

		Lors de pêche spécifique des espèces suivantes			
		Brochet	Sandre	Perche	Silure
2021	Effort de pêche bredouille*	169,53	153,08	50,84	14
	% effort de pêche bredouille	54%	64%	24%	50%
2022	Effort de pêche bredouille*	80,1	107,5	78,01	18
	% effort de pêche bredouille	54%	50%	21%	46%
2023	Effort de pêche bredouille*	74,08	181,83	51,17	13,5
	% effort de pêche bredouille	23%	65%	14%	21%
2024	Effort de pêche bredouille*	124.42	95.17	48.92	8
	% effort de pêche bredouille	48%	52%	23%	100%

*heure décimale

En 2024, une seule session de pêche a été consacrée uniquement à la pêche du silure. Elle s'est soldée par une « bredouille ». Cela explique donc le taux de « bredouille » très élevé pour cette espèce.

Pour le sandre, quel que soit l'année le taux de « bredouille » est toujours supérieur à 50 %. Ce taux atteint même 64 et 65% en 2021 et 2022. Contrairement à la perche, le sandre est une espèce assez difficile à capturer.

Les taux de « bredouille » pour le brochet est en augmentation par rapport à 2023, mais il est très proche de ceux constatés en 2021 et 2022 (autour des 50%).

○ Le Sandre



©Laurent Madelon

Les poissons capturés

➤ Quelques chiffres de captures

Année	Nombre pêché	Le plus petit	Le plus grand	Taille moyenne	Taille médiane
2021	66	15 cm	94 cm	36,7 cm	30 cm
2022	91	12 cm	95 cm	41,5 cm	30 cm
2023	38	10 cm	96,5 cm	45,4 cm	41,5 cm
2024	58	18 cm	98 cm	45,6 cm	41,5 cm

➤ Histogramme des classes de tailles

En 2021

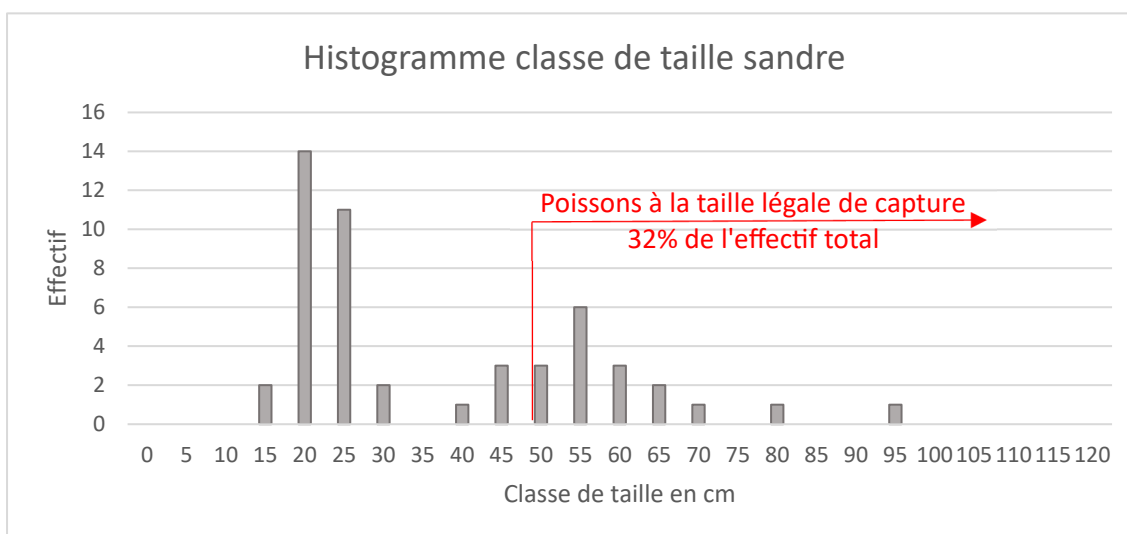


Figure 4 : Histogramme des classes de taille de sandre en 2021, FD71

En 2022

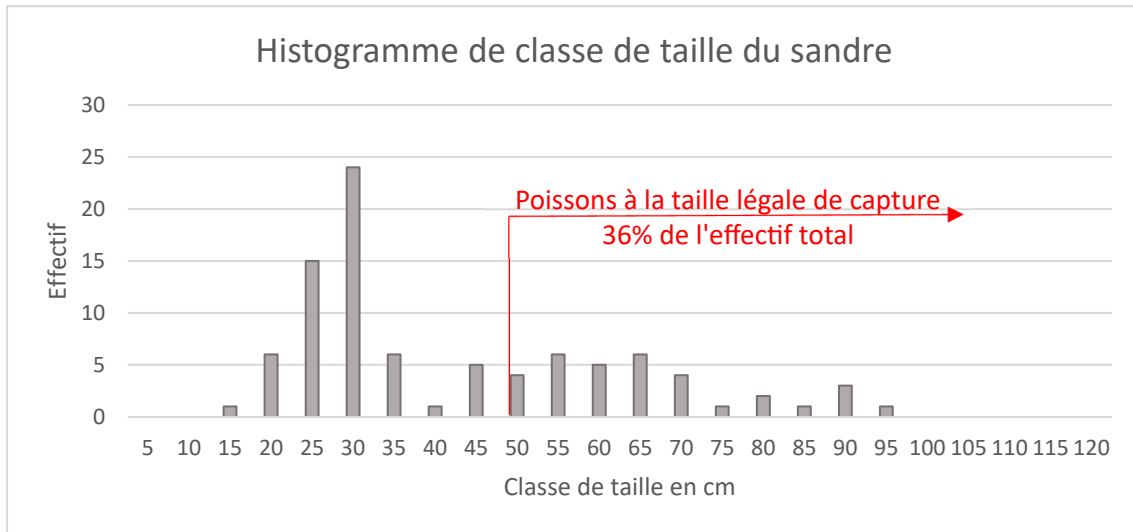


Figure 5: Histogramme des classes de taille de sandre en 2022, FD71

En 2023

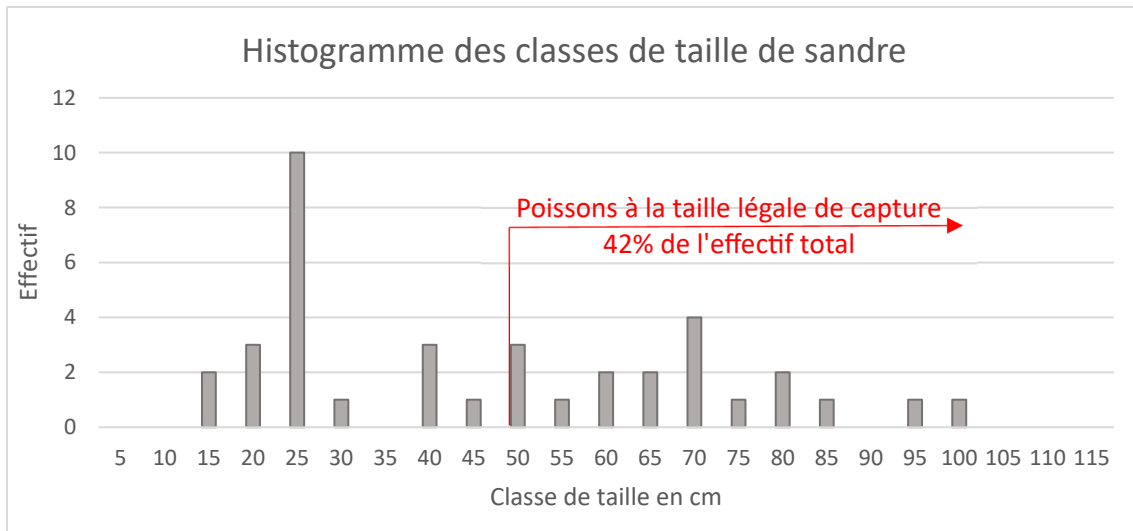


Figure 6: Histogramme des classes de taille de sandre en 2023, FD71

En 2024

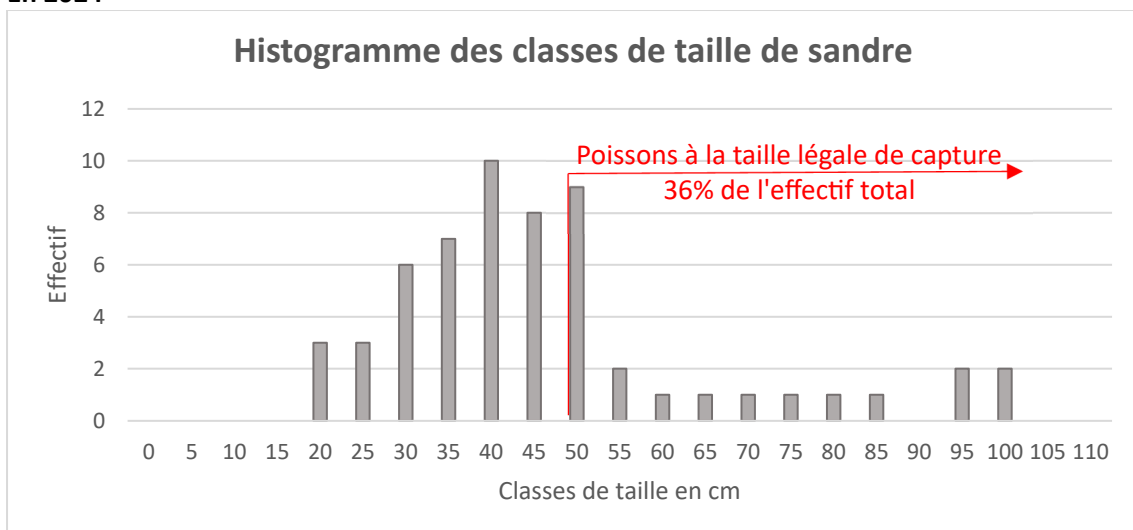


Figure 7: Histogramme des classes de taille de sandre en 2024, FD71

Les poissons à la taille légale de capture représentent 36% du total des poissons capturés en 2024. Cette part reste très proche de celles constatées lors des années précédentes.

En 2024 les poissons mesurant entre 30 et 45 cm représentent la classe taille la plus importante. Contrairement aux 3 dernières années, peu de poissons d'une taille comprise entre 20-25 cm ont été capturés (seulement 6 individus).

D'après les travaux d'Argillier et Irz (2022) les poissons mesurant de 35 à 45 cm seraient des poissons ayant entre 2 et 3 ans.

En comparatif avec l'année 2023 où les poissons mesuraient pour beaucoup entre 20 et 25 cm, on peut dire qu'il y a une continuité dans la croissance des sandres sur l'axe Saône.

En 2024, 4 sandres de plus de 90 cm ont été capturés par les pêcheurs enquêteurs. Il s'agit du plus grand effectifs de poissons de plus de 90 cm capturés depuis le début de l'enquête en 2021.



©Laurent Madelon

○ Le Brochet



© Laurent Madejon

➤ Quelques chiffres de captures

Année	Nombre pêché	Le plus petit	Le plus grand	Taille moyenne	Taille médiane
2021	45	17 cm	107 cm	66 cm	67 cm
2022	24	25,5 cm	105 cm	59,2 cm	48 cm
2023	83	15 cm	116 cm	56 cm	46 cm
2024	82	15 cm	104 cm	62,9 cm	67 cm

Comme en 2023, les captures de brochet de 2 concours de pêche (Tournus et Crêches-sur-Saône) ont été rajouté à l'analyse. Cela représente 23 brochets sur l'ensemble de l'axe Saône en 2024.

➤ Histogramme des classes de tailles

En 2021

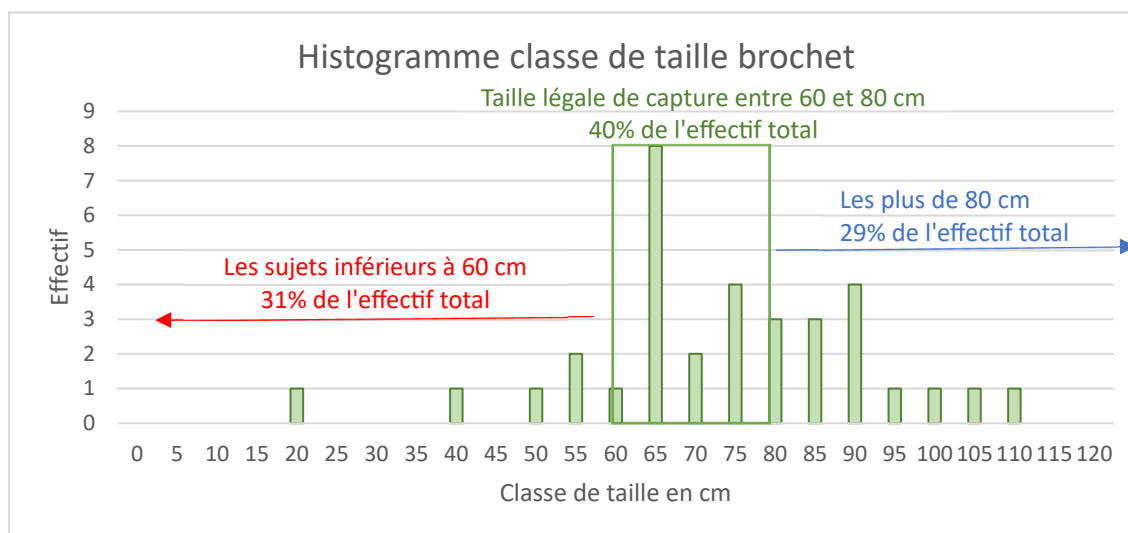


Figure 8: Histogramme des classes de taille de brochet en 2021, FD71

En 2022

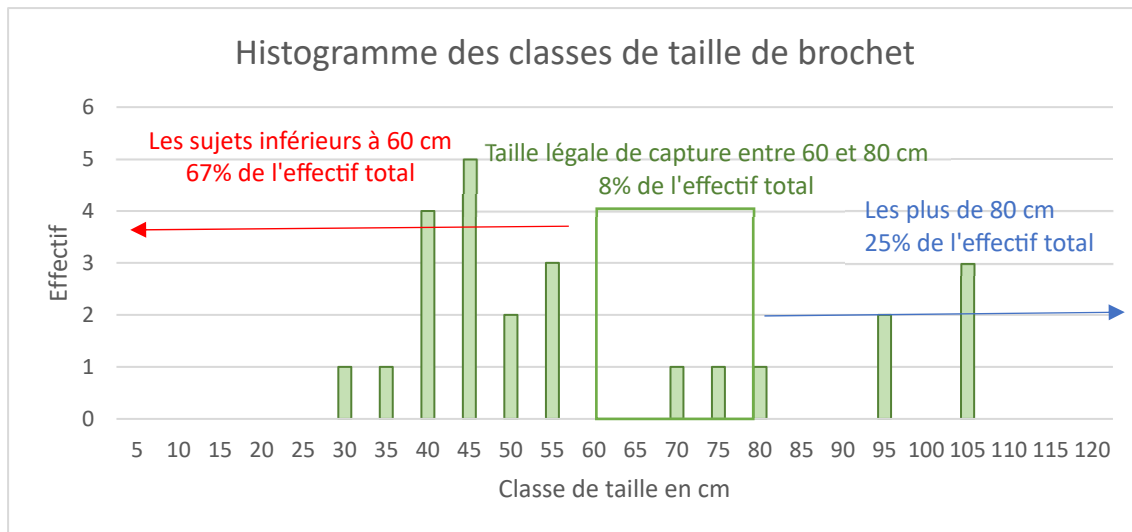


Figure 9: Histogramme des classes de taille de brochet en 2021, FD71

En 2023

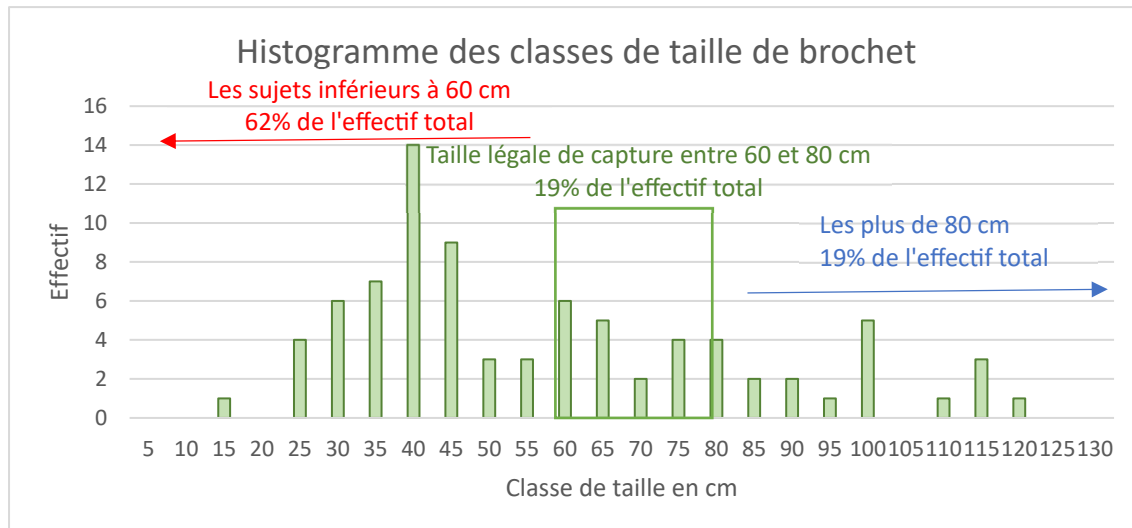


Figure 10: Histogramme des classes de taille de brochet en 2023, FD71

En 2024

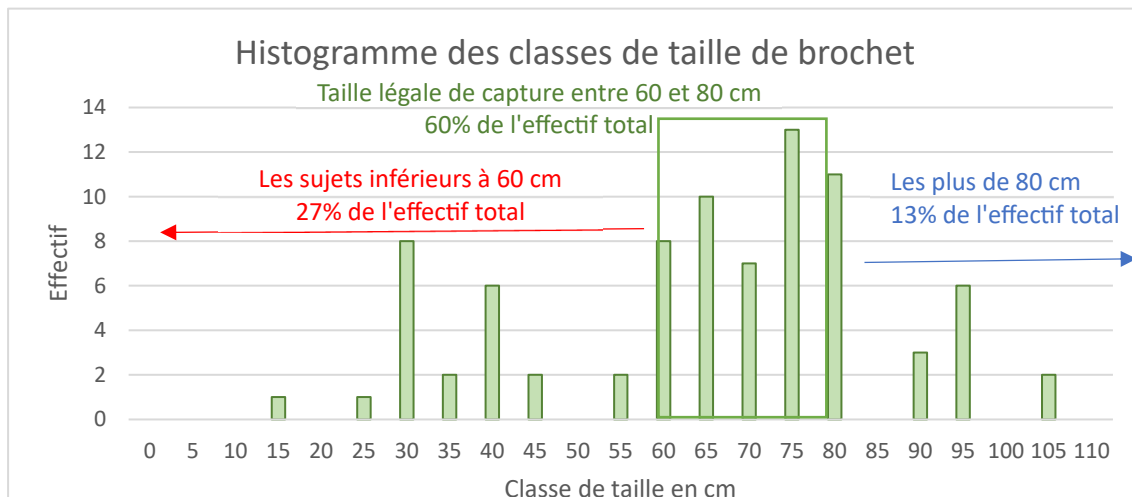


Figure 11: Histogramme des classes de taille de brochet en 2024, FD71

Sur cette année 2024 et sur l'axe Saône, on constate une augmentation du nombre des captures de brochet mesurant entre 60 et 80 cm (ce qui correspond à la taille légale de capture). Cette classe de taille représente 60% de l'effectif total capturé.

Les captures de sujet mesurant moins de 60 cm ont drastiquement diminué en 2024. Ces poissons représentent seulement 27% de l'effectif global.

La part des poissons dépassant la taille des 80 cm est aussi en diminution (13%) par rapport aux années 2021 à 2023.

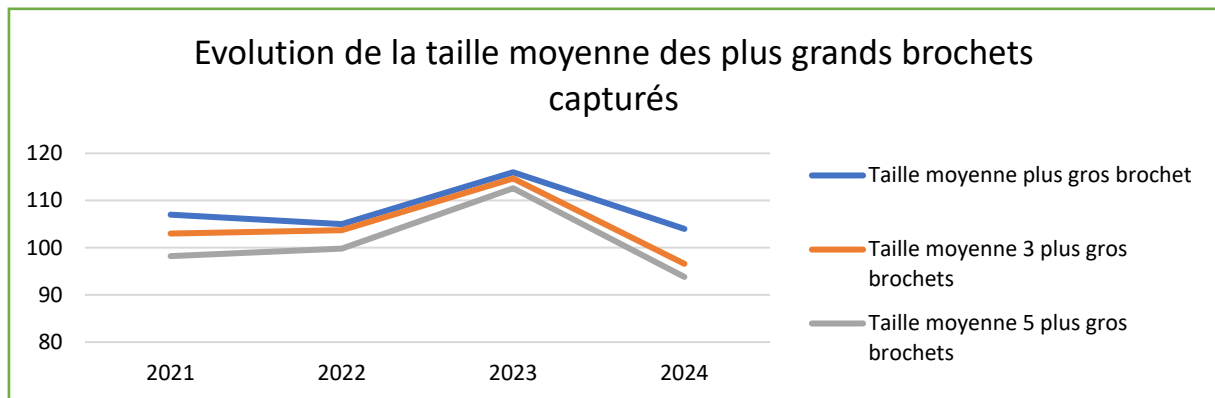
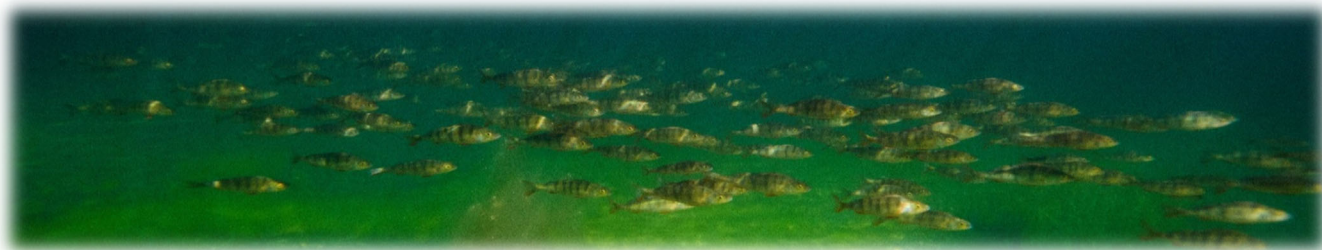


Figure 12: Evolution de la taille moyenne des plus grands brochets capturés en Saône depuis 2021, FD71

Contrairement aux résultats des années précédentes, on constate en 2024 une diminution des tailles moyenne et des effectifs des plus gros brochets capturés en Saône.

Les débits de la Saône ont été importants au printemps, période à laquelle des grands brochets sont régulièrement capturés. De ce fait les herbiers habituellement pêchés par les pêcheurs enquêteurs se sont pas ou peu développés. Ceci a compliqué les conditions de pêche en modifiant les habitudes des pêcheurs et peut-être en obligeant les grands brochets à coloniser d'autres secteurs.

○ La Perche



© Laurent Madelon

➤ Quelques chiffres de captures

Année	Nombre pêché	La plus petite	La plus grande	Taille moyenne	Taille médiane
2021	204	10 cm	45 cm	21,7cm	21cm
2022	1038	8 cm	44 cm	17,7 cm	17 cm
2023	849	9 cm	49,5 cm	20,5 cm	20,3 cm
2024	263	8 cm	47 cm	19,7 cm	17,65 cm

Sur cette année 2024, l'effectif de perches capturées sur la Saône a très largement chuté par rapport aux années 2022 et 2023, mais est resté supérieur à l'effectif enregistré en 2021. Concernant les tailles, on retrouve tout de même une grande similitude avec les années précédentes. La plus grande perche capturée cette année sur la Saône mesurait 47 cm.

Cette diminution de capture des perches sur la Saône peut s'expliquer d'une part par la baisse du nombre de sorties de pêche sur ce secteur mais également par une baisse de population en Saône. L'hypothèse, pouvant être amenée pour apporter des réponses à cette chute de la densité de perche sur l'axe Saône, serait un phénomène naturel et cyclique de baisse des populations de perche. Il convient aussi de souligner que 2023 avait été une année assez exceptionnelle en termes de captures pour cette espèce. De même, les effectifs de perche capturés en 2024 ont été supérieurs à ceux de 2021, malgré un effort de pêche très nettement inférieurs.

➤ Histogramme des classes de taille

En 2021

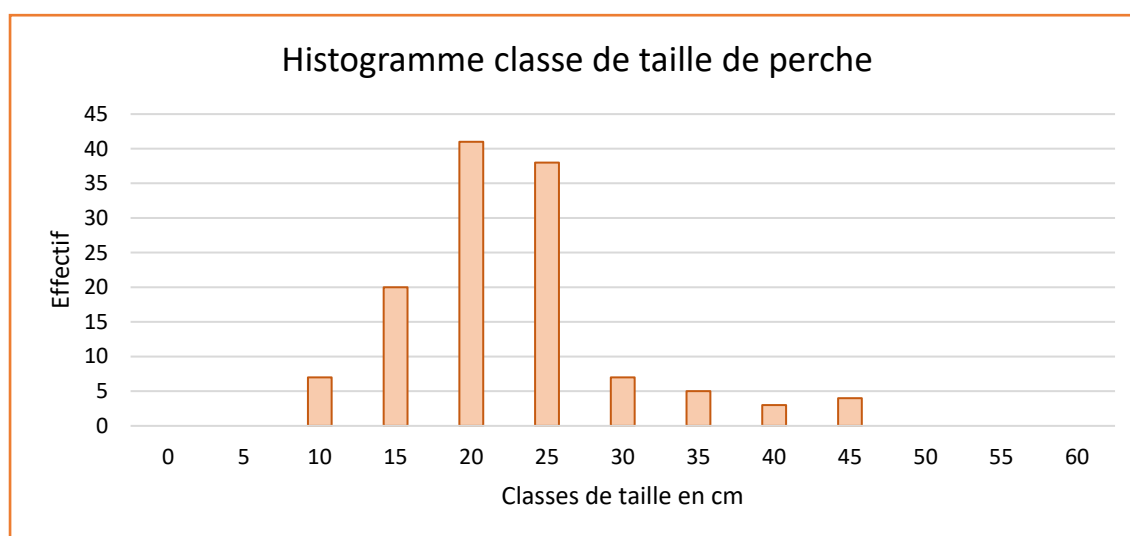


Figure 13: Histogramme des classes de taille de perche en 2021, FD71

En 2022

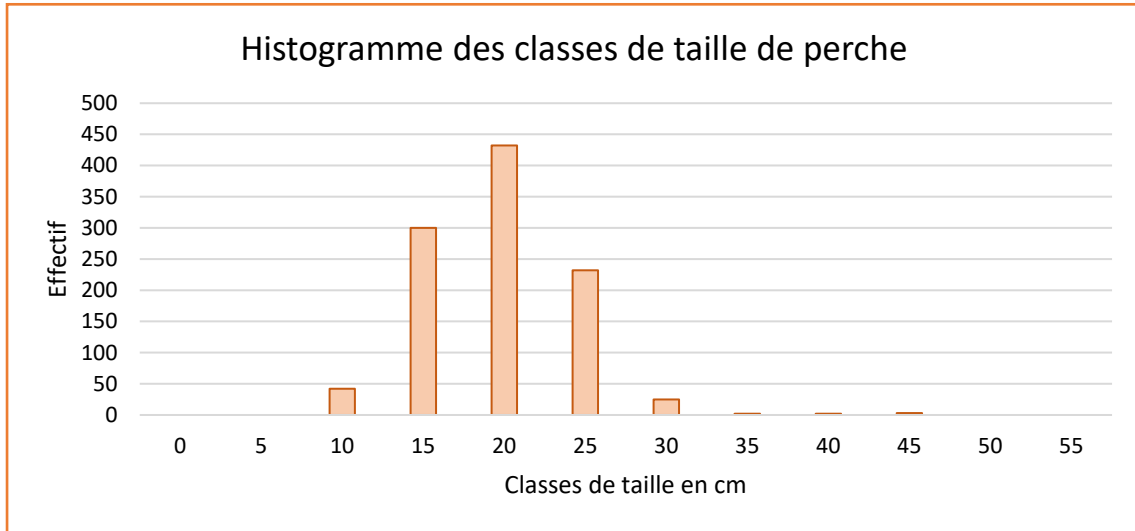


Figure 14: Histogramme des classes de taille de perche en 2022, FD71

En 2023

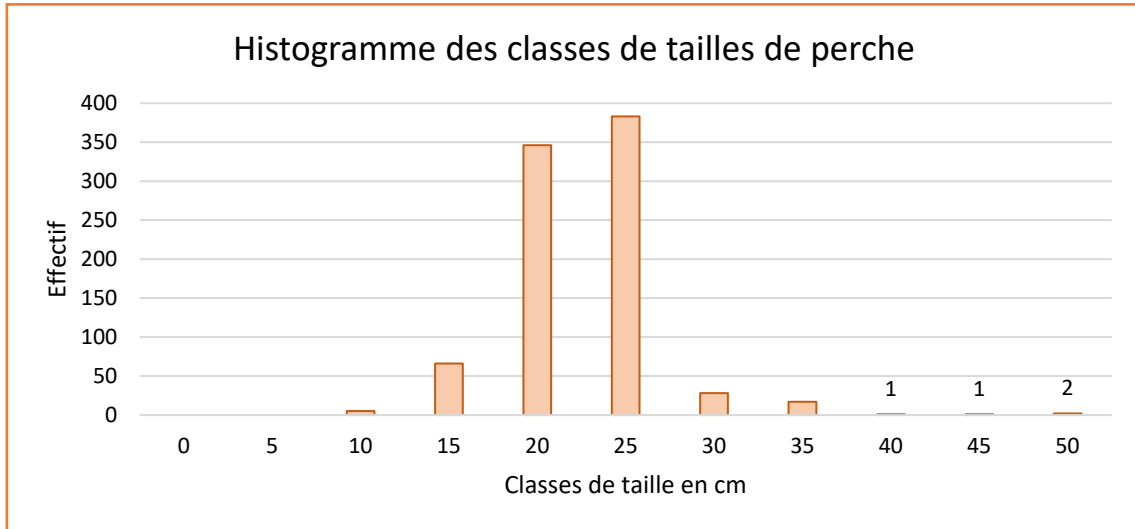


Figure 15: Histogramme des classes de taille de perche en 2023, FD71

En 2024

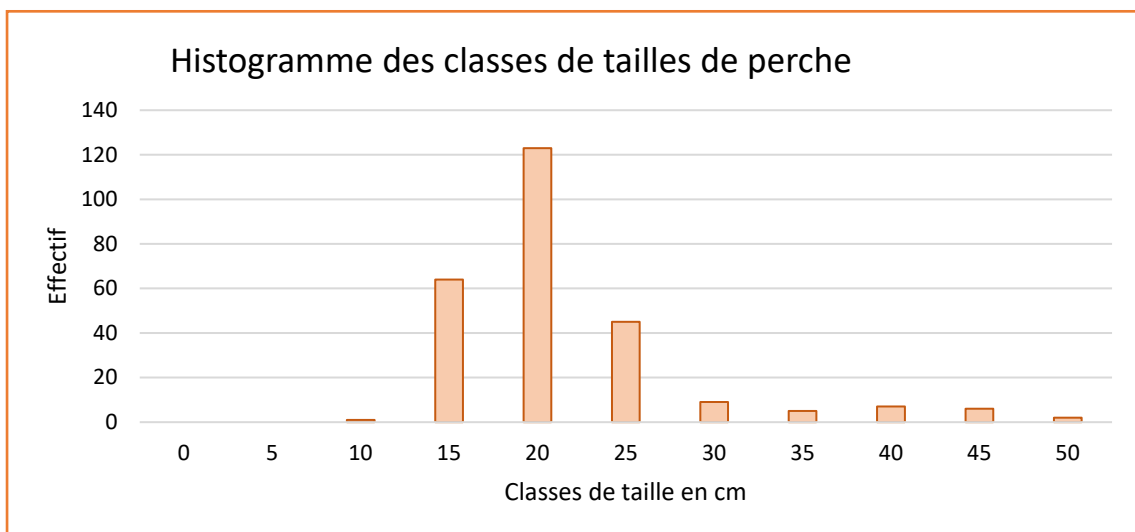


Figure 16: Histogramme des classes de taille de perche en 2024, FD71

En 2024, on constate une augmentation du taux de capture de perche ayant une taille inférieure ou égale à 20 cm (71%) contre seulement 49% en 2023.

La part des poissons dont la taille est supérieure à 25 cm est passée de 12% en 2023 à 29% en 2024. On retrouve une similitude avec les données des premières années de suivis (2021-2022).



©Laurent Madelon

○ Les autres poissons carnassiers



© Laurent Madelon

En 2024, 4 autres espèces de poissons carnassiers ont été capturés par les pêcheurs enquêteurs, le silure, l'aspe, le black-bass ainsi que le chevesne. Au total, 7 silures, 61 aspes, 4 black-bass et 33 chevesnes ont été capturés sur l'axe Saône et enregistrés sur Fishcapture. Les efforts de pêche spécifique à ces espèces sont néanmoins très faibles.

➤ Quelques chiffres de captures

Espèces pêchées	Nombre pêché	Le plus petit	Le plus grand
Black-bass	4	20 cm	36 cm
Silure	7	72 cm	160 cm
Chevesne	33	16,7 cm	47 cm
Aspe	20	15 cm	65 cm

Par rapport à 2023, les effectifs d'aspes capturés sur la Saône ont diminué. Cependant, on observe une forte augmentation de la plus grande taille d'aspes capturés. En effet, on passe de 40 cm en 2023 contre 65 cm en 2024.

Cette année et parmi l'échantillon des aspes capturés, 30% des poissons faisait plus de 50 cm soit 6 individus.

Les captures par unité d'effort (CPUE)

Les **Captures Par Unité d'Effort (CPUE)** sont un moyen d'exprimer les résultats obtenus par les pêches aux lignes ou aux filets. Elles peuvent être utilisées à des fins scientifiques.

Elles peuvent être exprimées en temps de capture pour prendre un poisson ou en nombre de poissons pris à l'heure. Elles peuvent être calculées spécifiquement pour une espèce ou pour un ensemble de poisson.

Pour exemple :

Si on dispose de 10 heures de pêche au cours desquelles ont été pris 3 perches et 2 brochets.

La CPUE totale des prises de poissons carnassier est de 5 poissons pour 10 heures :

- soit 0,5 poisson carnassier pris à l'heure ou 2 heures pour capturer un poisson carnassier.
- soit 0,3 perche pris à l'heure ou 3,33 heures pour capturer une perche.
- soit 0,2 brochet pris à l'heure ou 5 heures pour capturer 1 brochet.

L'intérêt des Captures par Unité d'Effort est de pouvoir comparer les milieux entre eux, ou un même milieu sur de longues années. **Elles donnent une estimation de la quantité de poissons présents dans un cours d'eau.** Attention, elles doivent toutefois être utilisées avec prudence. Beaucoup de paramètres (qualité du milieu, effet des saisons, efficacité des pêcheurs, etc...) peuvent influencer sur leur valeur.

Dans notre cas, les CPUE ont été calculées pour le brochet, le sandre et la perche de deux manières différentes : soit en prenant l'ensemble des données collectées sur la Saône, soit en opérant des tris pour calculer des CPUE à partir des pêches spécifiques par espèce.

Pour exemple :

Dans notre cas, sur l'ensemble des données Saône collectées en 2021, il a été pris 66 sandres pour un effort de pêche total de 802,11 heures de pêche.

La CPUE générale sandre est égale à 0,08 sandre par heure ($66/802,11=0,08$). Autrement exprimé, il faut 12,15 heures pour prendre un sandre lorsqu'on pêche les poissons carnassiers sur la Saône.

Mais si on opère un tri et on ne sélectionne que les pêches où le pêcheur a indiqué avoir pêché plus particulièrement le sandre, nous avons alors 50 sandres de capturés pour un effort de pêche spécifique de 239,41 heures.

La CPUE spécifique est alors de 0,21 sandre par heure de pêche ($50/239,41=0,21$). Autrement exprimé, il faut 4,79 heures de pêche (spécifique sandre) pour prendre un sandre sur la Saône.

Pour ce rapport, les calculs ont été réalisés selon la seconde méthode (après avoir trié les données par type d'espèce recherchée). Il s'agit donc des CPUE spécifique.

	Nombre de prise par heure de pêche spécifique	Temps de capture pour 1 poisson (jour:heure:minute:seconde)
Pour le brochet		
Toute taille	0,097	00:10:16:29
Taille supérieure ou égale à 60 cm	0,089	00:11:15:12
Taille entre 60 et 80 cm	0,068	00:14:46:12
Taille supérieure ou égale à 80 cm	0,038	01:02:15:28
Pour le sandre		
Toute taille	0,237	00:04:13:36
Taille supérieure ou égale à 50 cm	0,164	00:06:06:19
Taille supérieure ou égale à 80 cm	0,036	01:03:28:24
Pour la perche		
Toute taille	1,014	00:00:59:10
Taille supérieure ou égale à 20 cm	0,769	00:01:18:03
Taille supérieure ou égale à 25 cm	0,297	00:03:21:55
Taille supérieure ou égale à 30 cm	0,123	00:08:09:17

La perche est une espèce dont les effectifs capturés ont bien diminué sur l'année 2024. De nombreux pêcheurs ont constaté une chute de ses captures. Il est vrai que les taux de captures de perches (toute taille) en 2024 sont très nettement inférieurs à ceux observés lors des années 2022 et 2023 (presque le double de 2024). Pour autant, les taux de capture de perche de l'année 2024 sont presque deux fois supérieurs à ceux constatés en 2021. Les abondances de cette espèce sont assez variables en Saône. De nombreux pêcheurs ont évoqué l'hypothèse de l'explosion de la population d'aspes en 2024 pour justifier la chute des taux de capture de perche pour cette même année. Pour autant en 2021, les aspès étaient très peu abondants et les captures de perches étaient inférieures à celles observées en 2024.

Au-delà de 25 cm, il est beaucoup plus compliqué de capturer une perche, il faut compter en moyenne 3 heures 21 minutes pour capturer un poisson.

Malgré une baisse des taux de captures de perches de toute taille sur l'axe Saône en 2024, les taux de captures des perches de plus de 25 cm ont été les plus forts depuis le début des enquêtes. Comme certains pêcheurs ont pu l'évoquer, il s'est pris moins de perche, mais plus de gros sujets.

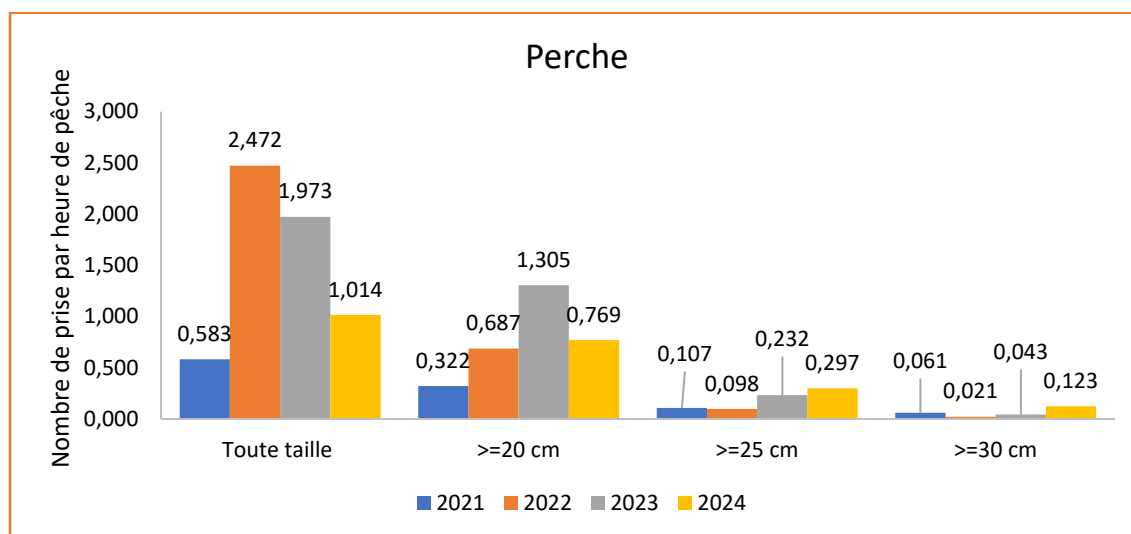


Figure 17: Histogramme des Captures par Unité d'Effort (CPUE) spécifique perche depuis 2021, FD71

En 2024, pour le brochet, on retrouve des taux de capture de poisson de toute taille en légère augmentation par rapport aux années 2022 et 2023.

On constate également une augmentation des taux de captures pour les poissons à la taille légale de capture (entre 60 et 80 cm) par rapport aux années 2022 et 2023. Quant aux poissons dont la taille est supérieure à 80 cm, on observe des taux de captures assez similaires depuis 2021.

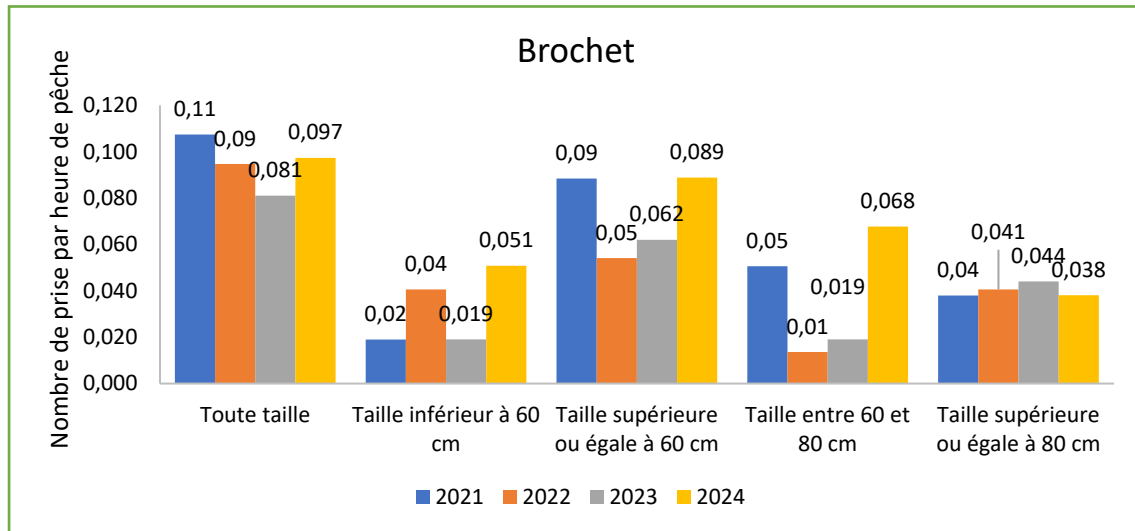


Figure 18: Histogramme des Captures par Unité d'Effort (CPUE) spécifique brochet depuis 2021, FD71

Pour l'année 2024 et pour l'espèce sandre, il faut compter 4 heures et 13 minutes pour capturer un poisson (quel que soit sa taille). Comme en témoigne la figure ci-dessous, on retrouve une similitude des taux de capture de sandre toute taille avec les années 2021 et 2022. Parmi les autres éléments importants à souligner, il faut remarquer que les taux de captures de poisson dépassant la taille légale de 50 cm et 80 cm sont pour l'année 2024 les plus importants jamais observés depuis le début de l'enquête.

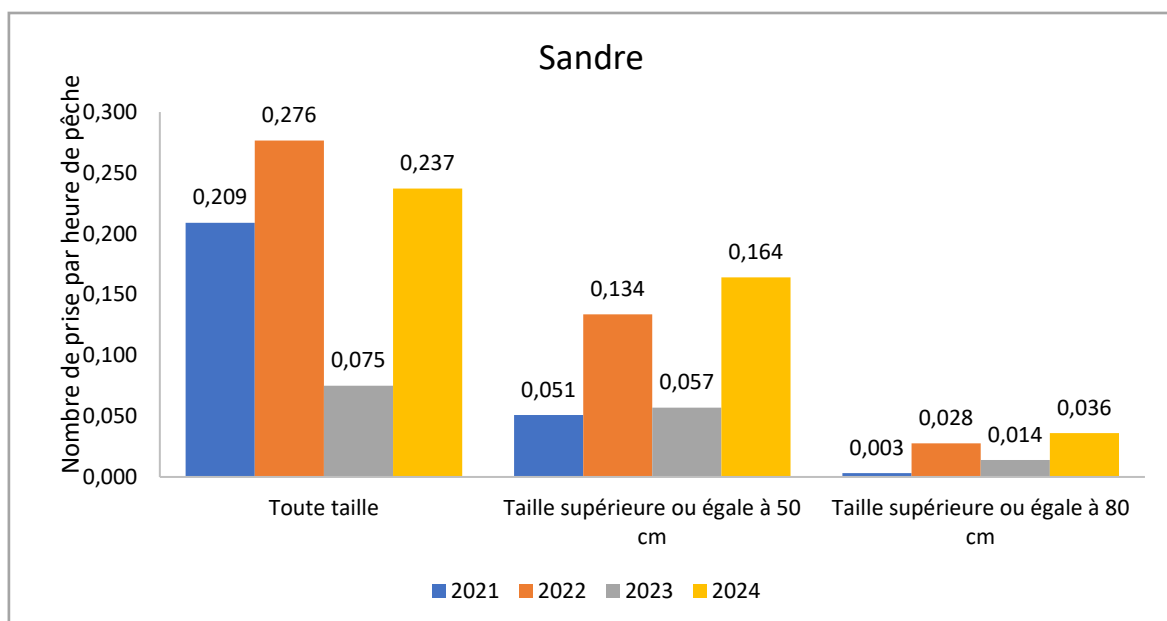


Figure 19: Histogramme des Captures par Unité d'Effort (CPUE) spécifique sandre depuis 2021, FD71

Conclusion

Il s'agit d'une présentation du jeu de données obtenu sur la Saône en 2024. Les résultats obtenus ont pu être comparés avec ceux des 3 années précédentes.

Il est intéressant de souligner plusieurs points :

- L'effort global de pêche enregistré sur la Saône en 2024 est en baisse par rapport à ceux enregistrés ces 3 dernières années. L'effort de pêche est de 684,78 heures ce qui est l'effort le plus faible depuis le début de l'enquête sur l'axe Saône.
- L'espèce la plus recherchée en 2024 est le brochet (39%) contrairement aux deux dernières années où il s'agissait de la perche. La perche arrive en seconde position (31%) devant le sandre (27%).
- Les carnets de capture ont permis d'avoir des informations sur une espèce en développement sur l'axe Saône. Il s'agit de l'aspe. En 2023, les pêcheurs enquêteurs ont capturé des aspes juvénile (taille d'environ 30 cm). En 2024, 20 individus ont été capturés avec 30% de l'effectif de plus de 50 cm. Aujourd'hui, l'aspe est très bien installé sur l'axe Saône.
- Les captures de perche (effectif et CPUE) ont très nettement diminué par rapport aux dernières années (2022 et 2023 ont été des années assez exceptionnelles). Il s'agit tout de même de l'espèce qui présente le taux de capture le plus élevé en 2024.
- Le taux de capture de sandre sur l'axe Saône en 2024 ont bien augmenté par rapport à 2023 qui avait été une mauvaise année pour cette espèce.
- Pour le brochet, le taux de capture augmente de nouveau jusqu'à atteindre 0,097 brochet capturé à l'heure. Ce qui est similaire aux années 2021 et 2022. Les brochets à la taille légale de capture ont également un taux de capture en augmentation.

D'après toutes ces analyses, il en revient que les carnets de capture sont des outils très intéressants pour suivre les populations de carnassiers dans les grands milieux.

Avec le temps, les données collectées seront très précieuses. Aussi, il est important de poursuivre notre effort de collecte. C'est un effort fastidieux car il faut pouvoir renseigner toutes ces parties de pêche et pas seulement celles où le poisson a été coopératif.

Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à l'effort de collecte en 2024 et qui continueront en 2025.

Bonne saison de pêche à tous